

Compte-rendu réunion prépa FO AN

Les Ponts de Cé, le 22 juin 2023
14h00

Objet : élaboration programme de Formation à l'AN pour la Ligue PDL

Participants : Jacques BARRAUD via Zoom, Louis-Jean LONGEPE, René OIRY, Patrick GAUDEMER

Chaque candidat s'engage à respecter et à suivre ce programme.

1- Date limite d'inscription à l'AN le **7 septembre 2023**
(**colloque le 8 septembre 2023**)

2 – Les FO AN demandent une implication personnelle de chaque candidat, et d'abord de connaître parfaitement les Règlements Sportifs. Parallèlement à la théorie, il est demandé aux stagiaires de suivre rigoureusement les recommandations des formateurs quant à leur pratique dans l'aire de jeu.

Un minimum de 24 parties dont 4 doubles est demandé.

Charge sera dévolue **aux stagiaires** de fournir les fiches de prestations signées par le JA de chaque rencontre où ils sont intervenus.

3 – En **septembre**, au plus tôt de la saison, sera programmée une réunion obligatoire entre **tous** les candidats et **tous** les formateurs AN sur une journée entière avec QCM et théorie le matin puis pratique l'après-midi lors d'une journée de championnat National avec arbitrage à deux (principal et adjoint avec interversion).

Pour cette saison 2023-2024, une majorité de candidats étant sarthois, cette journée sera donc programmée au Mans le **7 octobre 2023** lors de la 2^e journée phase 1.

A l'issue de cette journée, une première liste de candidats permettra de déterminer ceux qui pourront se préparer à l'examen sur deux saisons.

NB : à l'avenir, la préparation à l'AN commencera à N-1 ce qui impliquera de connaître les candidats plus tôt (date à fixer).

4 – Une supervision des stagiaires aura lieu lors du CF N2 les **2 & 3 décembre 2023** à **Carquefou** avec dédommagement de la Ligue pour la prestation AR à chaque journée, frais d'hébergement inclus.

5 – Quatre séances Zoom, une chaque mois entre novembre et février seront programmées, avec QCM en ligne, avant la pré-sélection nationale – **inscription le 15 décembre.**

Des séances en présentiel seront proposées par les formateurs pour la préparation à l'examen oral.

6 – En cas de réussite à cette formation AN, l'inscription de 340€ sera remboursée à 1/3 par la Ligue et 1/3 par le Comité s'il le souhaite.

7 – Rappel : si le candidat échoue à la pré-sélection nationale, celui-ci sera remboursé à hauteur de 50% (170€) par la FFTT.

Fin de la réunion à 17h00